

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 octobre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

**AMENDEMENT**

N° II-257

présenté par

M. Krabal, M. Charasse, Mme Dubié, M. Falorni, M. Giacobbi, M. Giraud, Mme Hobert,  
M. Maggi, Mme Orliac, Mme Pinel, M. Robert, M. Schwartzberg et M. Tourret

**ARTICLE 29****ÉTAT B****Mission « Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Économie et développement durable des entreprises agricoles, agroalimentaires et forestières	10 000 000	0
Sécurité et qualité sanitaires de l'alimentation	0	0
<i>Dont titre 2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Conduite et pilotage des politiques de l'agriculture	0	10 000 000
<i>Dont titre 2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<b>TOTAUX</b>	<b>10 000 000</b>	<b>10 000 000</b>
<b>SOLDE</b>	<b>0</b>	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à effectuer une nouvelle ventilation de crédit en retirant 10 000 000 € de l'action 01 (moyens de l'administration centrale) du programme 215 de la mission agriculture et en ajoutant 10 000 000 € à l'action 22 (gestion des crises et des aléas de la production) du programme 149.

En effet, le plan de crise en cours en élevage a été élargi aux productions végétales et court jusqu'au 31 décembre 2016. Pour les engagements 2016, il manque au minimum 100M€ à 150M€ qui devraient être inscrits en loi de finance rectificative 2016.

Il convient que le plan de soutien soit prolongé au-delà de 2016 et d'abonder les crédits sur le budget 2017.

Pour anticiper les besoins supplémentaires pour 2017, cet amendement propose une enveloppe de 10 M€.